



Procès verbal de la réunion de conseil du 27/01/2014.

Présents (14).	Absents (1)
<ul style="list-style-type: none">- M. Pierre MELOT- Mme Isabelle DENIS- Mme Bernadette COMBETTES- Mme Martine FROGEAIS- M. Gilbert GEORGEAULT- M Armel GODAIS- M. Dominique GREGOIRE- M. Alain HAUTBOIS -- Mme Gabrielle LE DEAN- M. Yves LEHUEROU- Mme Chrystèle LEFEVRE- Mme Anne-Marie MORLIER- Mme Nicole ORHAN-- M. Benoit POULAIN	<ul style="list-style-type: none">- Mme Annie THEPAUT

Secrétaire de séance : Anne-Marie MORLIER.

Présents : 14

Votants : 14

1) Contrat d'association Ecole.

Le tarif départemental pour l'année 2014 est de :

- 1087 € pour les maternelles.
- 360 € pour les élémentaires.

L'école de Moulins compte 23 maternelles et 27 élémentaires au 1^{er} janvier de cette année.

Le montant dû est de 34 721 € pour l'année 2014. Le versement se fera chaque mois, soit : 2893,42 , le 1/12^{ème} de la somme indiquée.

Demande de subvention à caractère social, soit 10 € par enfant soit : 500 €

À l'unanimité, Le conseil municipal valide le versement de la somme de 34 721 € (elle sera inscrite au budget 2014) et la subvention à caractère sociale.

2) Amendes de police.

Les travaux relatifs à l'amélioration de la sécurité peuvent bénéficier d'une aide financière dans le cadre de la répartition des amendes de police. Les points d'amélioration suivants sont proposés :

- Limitation de la vitesse à 30km/h entre la Place de l'Eglise et l'Ecole dans les deux sens. L'achat et la pose des panneaux appropriés peuvent être inscrits.
- Un radar pédagogique informant la vitesse aux usagés est proposé sur la voie principale, notamment dans la descente de la rue de la Métrie.
- Un aménagement destiné à ralentir la vitesse en provenance de la route de Chancé peut également être inscrit.

Le conseil valide les 2 points suivants :

- œ achat de 2 panneaux 30 km/ h pour le chemin du couvent
- œ achat de 2 panneaux « parking co -voiturage » pour le parking à coté de la mairie et le parking derrière l'épicerie.

Concernant la rue de la métrie, il est demandé à M. le Maire de revoir avec le conseil général pour la pose d'un 3ème ralentisseur près du pont. Sinon, le conseil a retenu la pose d'un vibreur ou d'un radar pédagogique dans la rue de la métrie, dans la descente après le virage .

Concernant la route de Chancé, il est demandé à M. le Maire de revoir avec le conseil général.

3) Familles rurales.

L'accueil loisir de Piré-sur-seiche/Amanlis accueille les enfants de Moulins pendant les vacances scolaires. La demande de participation de la commune est de 10€ par journée/enfant pour l'année 2014.

A l'unanimité, le conseil valide la participation de 10 € par enfant et par jour.

4) Rythmes scolaires.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires sera effective à la rentrée prochaine. La commune aura à prendre en charge les temps périscolaires des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Pour les mercredis, les cours finiront à 12H. Cependant, il n'est pas exclu que nous ayons des demandes pour assurer la restauration des enfants dont les parents n'auraient pas la possibilité de les récupérer à la fin des cours. Il en est de même en matière de garderie, voire d'accueil loisir le mercredi après midi.

D'ores et déjà le centre social de La Guerche souhaite s'impliquer auprès des communes pour la construction d'un projet de mutualisation et d'actions cohérentes au profit des enfants et des familles du territoire.

Le projet de la commune est de prendre en charge la réforme des rythmes scolaires et plus particulièrement le fonctionnement des TAP (temps d'activités périscolaires) et elle propose en lien avec cette réforme la mise en place d'un ALSH le mercredi après midi à Moulins avec restauration le midi.

5) Contrat de travail.

Le premier contrat de travail de Marie-Luce MERLET arrive à échéance au 31 janvier. Un nouveau sera proposé pour une durée de 3 années renouvelables.

À l'unanimité, le conseil accepte le renouvellement du contrat de travail et l'augmentation du coefficient d'un point.

6) Bibliothèque.

La mise en réseau des bibliothèques de Moulins, Visseiche, Rannée, La Guerche et Bais nécessite une harmonisation quant à son appellation.

Le nom de « MEDIATHEQUE » est proposé. Un règlement sera également proposé pour approbation.

À l'unanimité, le conseil accepte la modification du nom – la bibliothèque devient médiathèque et accepte le règlement.

7) Chemins communaux.

Un point sera fait sur l'avancement de ce dossier.

Les devis seront envoyés aux candidats qui se sont portés acquéreur des chemins.

Concernant le chemin de M. Guy BERKEN, la délibération est validée pour établir un acte administratif concernant l'échange des chemins sous réserve de l'accord de France Télécom et Véolia,

8) Questions diverses.

M. le Maire nous informe qu'un règlement intérieur a été mis en place à la cantine municipale.

La secrétaire de séance
Anne Marie MORLIER

Le Maire
Pierre MELOT